

**Procès-Verbal de la Réunion du  
Conseil Municipal du 25 août 2016**

**Date de convocation :**

20 AOUT 2016

L'an deux mille seize, le 25 août à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

**Etaient présents :** M Lambert, M Moreaux, Mme Merelle, M Gatineau, M Chipault, M Pruvost

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 14

Présents : 6

Votants : 8

**Absents excusés et représentés :** Mme Grand représentée par M Chipault et Mme Parmentier représentée par M Lambert

**Absents :** M Parizot, Mme Henry, Mme Moreira Da Cruz, Mme Buisson, Mme Daverdin et M Bou

**Secrétaire de séance :** Mme Martine MERELLE

Mme Martine MERELLE est élue secrétaire de séance.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 19 aout 2016, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le 25 aout 2016 à 20h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

**1-Approbation du PV du 14 juin 2016**

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

**2- Indemnités de conseil au trésorier 2016**

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 1 opposition et 7 pour :

- accorde au Trésorier, Monsieur Gillot Marc, au titre de l'année 2016 une indemnité totale de 349.08 € brut soit 318.16 € net :

- ✓ Indemnité de conseil fixée à 303.35 € brut
- ✓ Indemnité de budget fixée à 45.73 € brut

**3- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires et ceux fréquentés par des jeunes**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- décide de solliciter du Conseil Général pour l'année 2016 une subvention pour l'aménagement pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires et ceux fréquentés pas des jeunes.

- s'engage à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme.

- s'engage à financer la part des travaux restant à sa charge

## **Questions diverses :**

### **1- Transdev**

Sylvain Lambert précise qu'il a fallu batailler pour que le bus qui va à Rambouillet s'arrête à l'école de Rochefort. Il y a donc un arrêt à 7h23 à l'école, avec la ligne 10 express. Mais cette ligne ne circule que durant les périodes scolaires. Monsieur Lambert indique que l'objectif de la commune est que la ligne 10 concerne à terme tous les Rochefortais, afin de désenclaver le village. Monsieur le Maire souligne que le fait que le village soit mieux desservi par les transports à l'avenir, est important pour la valorisation du patrimoine de la commune et des administrés.

### **2- Vigipirate /Rentrée scolaire**

Christophe Chipault demande si la Préfecture a donné des consignes de sécurité particulières pour la rentrée scolaire. Sylvain Lambert répond que non, qu'il a juste été demandé à la Mairie d'avertir la Préfecture lorsqu'il y a des manifestations prévues sur la Commune. Sylvain Lambert indique que l'éducation nationale préconise lors d'une alerte de type « attentat » l'éparpillement des élèves comme mesure de sécurité. Monsieur Lambert précise que cela lui semble difficilement réalisable chez les Maternels, du fait de leur très jeune âge.

### **3- Plan communal de sauvegarde**

Eric Moreaux et Florent Pruvost doivent réaliser le plan communal de sauvegarde (PCS), ils vont s'y atteler durant le 2 ème semestre 2016. Il a pour but notamment de s'interroger si le meilleur moyen de prévenir la population en cas de danger (attentats).

Christophe Chipault rappelle l'intérêt que peut avoir l'appartenance à « voisins vigilants », car ils peuvent envoyer des sms aux Rochefortais qui sont abonnés.

Martine Merelle rappelle qu'auparavant il y avait le tocsin pour alerter la population.

La séance est levée à 21h25

Le Maire, Sylvain LAMBERT

